

LA TRANSCRIPTION DES TOPONYMES AFRICAINS

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

par Monsieur JACQUOT

OFFICE de la RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
et TECHNIQUE OUTRE-MER

---

## LA TRANSCRIPTION DES TOPONYMES AFRICAINS

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

La plupart des toponymes africains ont été notés par les Européens à une époque où les langues locales étaient encore fort mal connues et sans qu'un système de transcription homogène ait été défini. Les fantaisies orthographiques qui résultent de cet état de choses étaient sans gravité tant que les territoires d'outre-mer restèrent peu fréquentés, mais la situation a évolué. L'éloignement de ces territoires n'est plus un obstacle à leur développement et à leur pénétration, si bien que leur importance grandissante dans de nombreux domaines leur confère une notoriété mondiale. A ce stade, il devient indispensable de normaliser et de fixer l'orthographe des toponymes, comme il l'a déjà été fait dans certaines possessions britanniques.

Il va de soi que cette normalisation risque de produire des changements importants dans la graphie, devenue officielle par la force de l'habitude, de quelques noms de lieux notoires. L'adoption d'une nouvelle graphie ne présente pas de difficultés insurmontables tant qu'il ne s'agit que d'éliminer des lettres inutiles ou de les remplacer par d'autres, mieux adaptées à la représentation des sons. Que l'on écrive CONAKRY ou KONAKRI, la prononciation reste la même. L'imitation qui, en dehors de toute pression officielle a perpétué des graphies inadéquates et continue d'en répandre au fur et à mesure qu'elles apparaissent dans les travaux consacrés aux pays exotiques, diffusera les nouveaux usages. Mais il devra être officiellement décidé que les orthographes revues sont définitives, sans quoi l'indécision restera la même et il sera fait usage tantôt des nouvelles graphies, tantôt des anciennes.

La difficulté est plus sérieuse dans le cas des toponymes reconnus qui sont une déformation du terme local. Peut-on envisager de modifier profondément un toponyme qui ne répond pas à la réalité ? Le cas se présente, entre autres, au Cameroun, dans la région dite bamiléké. Ce nom lui-même constitue,

.....

de l'avis des personnes compétentes, une véritable monstruosité dont l'origine reste assez mystérieuse. Plus mystérieuse encore est la raison de l'octroi de ce nom par les autorités allemandes à une région et aux populations qui l'habitent, alors qu'il n'est pas reconnu par les indigènes. Il semble cependant évident qu'en raison de la popularité de ce terme, sa modification ou son changement ne peuvent être envisagés. Sensiblement différent est le cas des chefferies principales dont les noms officiels représentent des termes indigènes réels notés par les Allemands, puis revus par les Français. Le retour aux sources fait apparaître des divergences assez importantes entre les toponymes admis et leurs modèles indigènes. C'est ainsi que BAMENDJOU, BAHAM, BANDJOUN, BAFOUS-SAM représentent des termes que l'on peut transcrire MOUNDJOUO, MAHOM, NDJOU et FOULSAP. Il s'agit ici de bien autre chose qu'une réforme orthographique et quoi que les exemples ne manquent pas de villes qui ont changé de noms (Constantinople-Istamboul ; Saint-Petersbourg-Léningrad), on peut se demander si les changements signalés plus haut sont indispensables. L'authenticité rigoureuse des toponymes peut sembler un luxe superflu dans de pareils cas. C'est aux géographes de décider de la solution à apporter à ce problème.

Quelle que soit la décision à laquelle on arrivera en ce qui concerne les toponymes totalement ou partiellement erronés, mais jouissant d'une certaine notoriété, il est évident que les noms de lieux doivent être ceux employés par les populations qui les habitent. Le problème consiste donc, étant donné le désordre actuel, à chercher une formule de transcription simple et pratique, accessible à tous les individus de langue française, permettant de restituer de façon satisfaisante, à la lecture, la prononciation locale des toponymes.

Les progrès accomplis dans la connaissance des langues vernaculaires rendent possible la recherche d'un tel système dont la mise en pratique devrait permettre de rectifier les erreurs passées et d'en éviter le renouvellement.

.....

Problème technique.

D'une façon générale, l'orthographe actuelle des toponymes se caractérise par l'utilisation de lettres ou de groupes de lettres divers pour représenter un même son. C'est ainsi que l'on rencontre tantôt C, tantôt K pour l'occlusive vélaire sourde, GN ou NY pour la nasale mouillée, W ou OU pour la semi-consonne bilabio-vélaire, Ch, SH ou même SCH pour la constrictive alvéolaire sourde. Certaines graphies sont en outre surchargées de signes inutiles pour la prononciation, dont le seul résultat est de rendre indécis le lecteur de la carte.

Si l'on veut se servir de l'alphabet romain et des habitudes orthographiques françaises, il faut décider des lettres et groupes de lettres à employer ainsi que des valeurs à leur attribuer. Mais la question qui se pose est de savoir si l'on peut définir a priori un système de transcription susceptible d'un emploi général.

Théoriquement, les sons et les bruits que les organes phonateurs peuvent produire sont en nombre quasi illimité. En fait, chaque langue n'en utilise qu'un nombre restreint et certains sont communs à toutes les langues connues. Quoique la connaissance qu'on a des systèmes phonétiques et phonologiques des langues africaines soit encore loin d'être parfaite, elle permet cependant de déterminer les phonèmes de ces langues qui se retrouvent en français et ceux qui leur sont propres. On peut donc décider de la transcription de ces phonèmes à l'aide des lettres et groupes de lettres admis en français pour les représenter, mais on devra toujours se servir des mêmes signes pour noter les mêmes phonèmes. Pour les phonèmes propres aux langues vernaculaires, il faut adopter des signes conventionnels, mais sans diacritiques. On fera appel à des combinaisons de lettres dans lesquelles entreront les signes qui en français représentent les sons les plus proches.

Le principe, énoncé plus haut, selon lequel un même phonème doit toujours être transcrit de la même façon, doit être précisé.

.....

Il faut distinguer entre les deux sens du mot "phonème". Du point de vue de la phonétique, un phonème est un élément irréductible de la chaîne parlée. On ne considère pour sa définition que le processus articulatoire qui sert à le réaliser. La définition du phonème, du point de vue phonologique, s'établit en raison du fonctionnement du langage : un phonème distinct est l'articulation qui peut servir à distinguer un sens.

Si on admet le principe d'une transcription phonétique, l'alphabet romain se révélera vite insuffisant pour noter toutes les nuances de l'articulation des sons. Ces nuances sont intéressantes pour le linguiste mais parfaitement inutiles lorsqu'il s'agit de cartographie. La notation strictement phonétique n'aura sa place qu'au cours de l'enquête sur le terrain. A ce stade, elle est indispensable car le topographe n'a ni le temps ni les moyens de déterminer le système phonologique des langues parlées dans les régions qu'il prospecte. L'enquêteur doit noter ce qu'il entend à l'aide d'un alphabet phonétique spécialisé, comme il en existe plusieurs. C'est après le dépouillement des renseignements recueillis que pourra être déterminée la forme à donner aux toponymes en fonction du système de transcription adopté.

Pour arriver à une solution simple et pratique, il convient donc de donner à la transcription des toponymes une base phonologique en excluant toute indication des diverses modifications que peut subir un phonème selon sa place dans le mot ou suivant le contexte.

On peut évidemment reprocher à ce système de ne pas reproduire fidèlement la prononciation locale. Mais il faut comprendre que :

1°/ le problème n'est pas le même que pour l'établissement d'un système d'écriture destiné à une langue donnée.

.....

2º/ les termes à transcrire appartiennent à des langues et dialectes nombreux dont le phonétisme est partiellement différent. Il ne peut donc pas être question de respecter scrupuleusement toutes les variantes dialectales des divers phonèmes, le but à atteindre n'étant pas la constitution d'un atlas linguistique.

3º/ les variations phonétiques que peuvent subir les phonèmes selon leur position ou le contexte ne sont généralement pas assez importantes pour que, si elles ne sont pas respectées, les mots dans lesquels elles se produisent deviennent méconnaissables. Si cependant la modification est telle que pour une oreille française le résultat semble constituer un phonème différent, il est indispensable d'en tenir compte dans la graphie.

4º/ quel que soit le système de transcription adopté, son emploi pour la notation de mots appartenant à des langues diverses laisse obligatoirement subsister une marge d'erreur plus ou moins importante pour la restitution orale de ces mots. Les habitudes orthographiques françaises, même choisies parmi les plus simples et les plus représentatives, provoqueront la francisation de certains toponymes et on ne peut espérer de la moyenne des individus qu'une prononciation approchée.

5º/ l'importance d'une restitution absolument parfaite, à la lecture, de la prononciation locale ne doit pas être exagérée. L'essentiel est que les toponymes soient identifiables.

6º/ la graphie gagnera en clarté et en simplicité ce qu'elle perdra en précision.

### Les sons et les signes.

La graphie du français comporte l'usage de 39 signes simples ou accentués qui se repartissent ainsi :

.....

5 voyelles simples : a,e,i,o,u.

12 voyelles accentuées : â,à,ë,é,è,ê,î,î,ô,û,ù.û.

21 consonnes simples : b,c,d,f,g,h,j,k ; l,m,n,p,q,r,s,t,v,w,  
x,y,z.

1 consonne accentuée : ç.

On a en outre un certain nombre de signes composés notant des voyelles (au,ai,eu,œ,ei,ou ...), des consonnes (ch,ge,qu,gu,ph,gn,ou ...).

Les voyelles nasales sont transcrites par des signes doubles ou triples (an,en,in,ein,ain,on,un,eun).

Cette multiplicité de signes a pour résultat qu'un son peut être transcrit différemment et qu'un même signe peut représenter des sons différents. La notation d'un son varie selon le mot, pour des raisons etymologiques, ou selon sa place dans le mot.

Les considérations sur l'etymologie des toponymes africains étant sans rapport avec la cartographie d'une part, les combinaisons orthographiques témoignant de l'évolution et de l'origine des mots français n'ayant aucune raison d'être retenues pour la transcription de mots étrangers d'autre part, on ne gardera de cet alphabet et des habitudes orthographiques particulières que les signes ou groupes de signes qui ne peuvent prêter à confusion.

On écartera a priori l'usage des signes suivants :

1°/ ç qui transcrit la sifflante sourde s en position intervocalique dans certains mots.

2°/ qu (q n'est pas employé isolément) et c représentant l'occlusive velo-palatale sourde (k).

.....

3°/ c représentant la sifflante sourde s devant e,i.

4°/ x représentant ks.

5°/ gn qui transcrit la nasale mouillée peut prêter à confusion, le groupe consonantique g-n pouvant être rencontré dans certaines langues, comme il peut l'être du reste en français (cf. stagnant).

6°/ ph transcrivant la fricative labio-dentale sourde (f).

7°/ ge transcrivant la constrictive pré-palatale sonore (j).

Pour le vocalisme, on éliminera les graphies composées qui ont la même valeur que des signes simples (ai,ei,au ...) ou représentent des séquences phoniques d'une façon absolument inadéquate (oi). L'usage du e muet final est à proscrire totalement.

Il reste donc un certain nombre de signes et groupes de signes dont on doit déterminer la valeur et les conditions d'emploi, en fonction de l'usage qui en est fait en français et de leur expressivité.

a) consonnes.

p,b, notant les occlusives bilabiales sourdes et sonores ne présentent pas de difficulté. Certaines langues possèdent une occlusive bilabiale sonore dite claquante ou implusive (le peul entre autres), mais il ne paraît pas utile d'indiquer cette particularité par la graphie car d'une part ce phonème est totalement étranger au français et difficile à réaliser sans entraînement, et d'autre part, son remplacement par la bilabiale explosée b ne nuit pas à la compréhension.

t,d, transcrivent normalement l'occlusive dentale sourde ou sonore. La remarque faite à propos de la claquante bilabiale est également valable pour la claquante dentale qui peut être notée par d.

.....

k, g, doivent toujours représenter les occlusives vélaires ou palatales sourdes et sonores. Pour noter la sonore, on tiendra compte de l'habitude française qui consiste à écrire g devant a, o, ou et gu devant i, é, è. Mais on ne donnera jamais à g la valeur de j.

kp, gh, notent sans équivoque possible les consonnes à double occlusion vélaire et bilabiale très courantes dans les langues africaines.

f, v, ne posent pas de problème particulier pour la notation des constrictives labio-dentales. Dans certaines langues, l'articulation relâchée fait percevoir des fricatives bilabiales. Une articulation plus soignée restitue les labio-dentales et il n'est donc pas nécessaire de tenir compte de ces variantes dans la graphie.

s, z, demandent certains ajustements. En français, s transcrit la sifflante sonore en position intervocalique et la sourde à l'initiale ou à la finale absolue. La sourde intervocalique est notée ss. Pour éviter toute confusion, il semble préférable de respecter la graphie ss pour la sifflante sourde intervocalique, mais en aucun cas s ne représentera la sonore qui sera toujours notée z.

ch, j, notent les chuintantes. Les graphies telles que sh, sch, sont à éliminer. La sonore doit être notée j en toutes positions.

kh, gh, sont ordinairement employés pour transcrire les constrictives vélaires ou pharyngales. Il n'y a pas lieu de changer cette habitude. Il faut remarquer que les fricatives vélaires sont souvent des réalisations, dans le discours rapide, des occlusives k et g que restitue une élocution plus lente. Il convient donc de vérifier si les fricatives sont des phonèmes ou des variantes phonétiques de k et g.

.....

h, note habituellement la constrictive laryngale sourde, improprement appelée h aspiré, puisqu'il s'agit en fait d'une expiration. Le système phonique du français moderne ne comprend plus de h. Ce son n'apparaît plus dans la parole qu'avec une valeur purement expressive et extralinguistique, mais son identification ne fait pas de difficulté.

l représente la constrictive latérale. Certaines langues confondent l et r apical, ou l, r, et d, ces sons pouvant être substitués l'un à l'autre dans un même mot sans que l'autochtone perçoive de différence. Lorsque ce flottement se produit, l'articulation de d est moins nette qu'en français et celle de r apical ne comporte qu'un battement. La notation la plus judicieuse pour obtenir une prononciation satisfaisante semble être l.

r doit toujours noter la vibrante apicale simple à un battement ou la vibrante apicale roulée à plusieurs battements (r italien). Il se peut que dans certaines régions, le r soit uvulaire ("grasseyé") ou dorsal (r "parisien"). Dans ce cas, on le notera par rh.

m, n, devant voyelle à l'initiale ou en position intervocalique ne posent pas de problème, mais la situation se complique lorsqu'il s'agit de la notation de ces phonèmes devant consonne orale ou à la finale. Devant consonne à l'initiale, l'usage s'est établi de noter la nasale avec une apostrophe, probablement pour indiquer que cette nasale doit être prononcée. Le français ignore le groupe nasale-consonne orale à l'initiale et sa prononciation constitue une réelle difficulté pour des personnes non entraînées. Le résultat le plus fréquent est soit l'omission de la nasale, soit l'adjonction d'une voyelle d'appui e ou è qui, rendant le groupe consonantique intervocalique, en facilite la prononciation, mais de façon erronée. L'apostrophe n'est donc d'aucune utilité et doit être éliminée de la graphie. On écrira donc MBALMAYO au lieu de M'BALMAYO, NDIKINIMEKI au lieu de N'DIKINIMEKI.

Lorsque le groupe nasal - consonne orale est en position interne ou lorsque la nasale n est en finale, la transcription pose un problème du fait des habitudes orthographiques françaises concernant la représentation des voyelles nasales. Un mot tel que BABIMBI, dans lequel chaque signe correspond à son, est généralement prononcé par les Européens avec une voyelle nasale, la consonne disparaissant. Les noms des groupes ethniques BODIMAN et ETON sont prononcés également avec des voyelles nasales. Il serait évidemment possible de résoudre le problème en adoptant le tilde pour la notation des voyelles nasales, mais l'introduction de signes diacritiques étrangers au système graphique français n'est pas souhaitable, ou en levant partiellement l'interdit lancé contre l'usage du e muet, ce signe placé à la finale pouvant indiquer que n doit être prononcé (cf. LOGONE). La possibilité d'erreurs serait alors limitée à la séquence voyelle - consonne nasale - consonne orale (BANGANGTE, NKONGSAMBA, BANGUI).

ny est une graphie préférable à gn pour noter la nasale mouillée. En effet, gn peut prêter à confusion et on aurait quelque scrupule à utiliser cette graphie à l'initiale d'un mot.

ng peut noter la nasale vélaire de façon satisfaisante.

w rencontre quelques difficultés pour la transcription de la consonne ou de la semi-voyelle bilabio-vélaire. Ce signe ne figure en français que dans la graphie de mots d'origine étrangère, diversement prononcés selon les régions et les individus. On le trouve dans des toponymes du nord de la France (Wattignies, Waziers) ou de l'est (Wissembourg, Wasselonne), dans des emprunts à l'anglais (whisky, watt, tramway) et à l'allemand (thalweg). Il transcrit donc tantôt le son ou, tantôt y, et le français a généralement quelque peine à s'y reconnaître. Dans les mots qui ne sont pas d'origine étrangère, la bilabio-vélaire, consonne ou semi-voyelle, est rendue par ou, oi, oé (oua). La question est donc de savoir si l'on doit utiliser ou, graphie claire pour tout

le monde; ou w qui peut être diversement interprété. Dans le rôle de consonne, w semble plus approprié, car il permet d'éviter, dans la graphie, la succession de signes notant des voyelles, succession qui est loin de faciliter la lecture. On peut évidemment écrire OUOUMBOU, EBCLOOUA, EOUONDO, pour WOUMBOU, EBOLOWA, EWONDO, comme on écrit déjà OGOOUÉ, BOOUE et ADAMAOUA. Mais, cas supposé et cependant fort possible, une séquence phonique ouwou pourra-t-elle être transcrite ououou sans rendre le lecteur absolument perplexe ? La graphie ou peut être retenue pour noter la semi-voyelle (BERTOUA, BENQUE).

w peut être nécessaire pour noter la consonne ou la semi-voyelle bilabio-palatale ( français huit, lui ).

y ne doit jamais représenter que la consonne ou la semi-voyelle palatale.

Les affriquées sont représentées par des groupes de signes dont le premier élément note la partie occlusive du phonème, le second la partie consonstrictive ( ts, dz, tch, dj, pf, bv ). L'affrication peut être phonétique, non pertinente.

La palatalisation d'un phonème est indiquée par la présence de y après le signe désignant ce phonème (ky, gy, ty, dy, ly ). Avant de noter la palatalisation, il convient de s'assurer qu'elle est pertinente, et non due à la présence de i.

L'aspiration est notée par h, si elle est significative.

La gémiation est indiquée par le redoublement du signe ou de son premier élément s'il s'agit d'un signe composé. Le cas de la graphie ss constitue un écueil, mais la gémiation de s est peu courante.

.....

b) - voyelles.

Le vocalisme de certaines langues africaines est extrêmement complexe et déroutant pour une oreille française, particulièrement en ce qui concerne les timbres neutres. La diversité des timbres et leur imprécision sont dues le plus souvent à des changements phonétiques (assimilation, dissimilation) ou au relâchement de l'articulation, mais une élocution lente restitue généralement des voyelles claires, faciles à identifier.

En règle générale, le système vocalique des langues africaines se ramène à deux types.

Le premier type, simple, comporte cinq voyelles :

i            u (ou)  
é    o  
a

Le second type en présente sept :

i            u (ou)  
é            o (fermé)  
è    o (ouvert)  
a

La notation de certaines voyelles demande un ajustement des signes utilisés en français.

i, normalement employé pour noter la voyelle à l'initiale, entre consonnes ou à la finale après consonne, sera conservé pour les diphtongues mais remplacé par i pour marquer l'hiatus (Mbaiki).

u peut être représenté par ou. Le cas échéant, on notera û la voyelle correspondant à la graphie française u.

.....

Le français distingue par l'écriture é, voyelle fermée, et è, voyelle ouverte, mais ne connaît qu'un seul signe o pour noter les voyelles postérieures correspondantes (cf. poser, sot). Dans quelques mots, un accent circonflexe indique o fermé (nôtre, côte). On pourrait donc conserver le signe o pour noter la voyelle ouverte et adopter ô pour la voyelle fermée.

Une remarque s'impose concernant l'usage qui est souvent fait du signe e pour noter é ou è devant l, r, ng, et d'une façon générale, devant tous les groupes consonantiques à nasale initiale. Il serait cependant préférable de n'employer que les signes é et è, ce qui éviterait la confusion avec la voyelle nasale dans le cas de groupes phoniques de type è - nasale - consonne orale, très fréquents (Baleng : Balèng ; Bonkeng-Pendja : Bonkèng-Pèndja).

a note la voyelle du français "patte". Si le besoin s'en fait sentir, on peut transcrire par â la voyelle à articulation postérieure (pâte).

Le cas échéant, on transcrira par eu et œ ( ou œu ) les voyelles palatales arrondies ( peu, peur ).

Si la notation des voyelles orales est relativement simple, celle des voyelles nasales est plus délicate.

Les voyelles nasales sont en français au nombre de quatre et correspondent aux voyelles orales a, è, o, œ. Leur caractéristique importante est d'être pures, de ne pas comporter d'élément consonantique nasal comme c'est le cas en portugais et en polonais par exemple. Or, dans le domaine négro-africain, si certaines langues ignorent les voyelles nasales, d'autres en connaissent un nombre supérieur à quatre et ces voyelles sont tantôt pures, tantôt suivies d'un appendice consonantique nasal plus ou moins net. La nasalité est soit pertinente, soit phonétique, due à l'action assimilatrice d'une consonne nasale en contact avec la voyelle. Seules les voyelles dont la nasalité est pertinente doivent faire l'objet d'une notation spéciale mais il n'est pas possible de rendre par

.....

la graphie la différence qui peut exister entre une voyelle nasale pure et une voyelle nasale accompagnée d'un élément consonantique.

Malgré l'imperfection de cette graphie, il faut se résoudre à noter les voyelles nasales en ajoutant n au signe de la voyelle orale correspondante. On aura ainsi en, œn, an, on, répondant à è, œ, a, o.

L'utilité de noter la nasalité des autres voyelles paraît faible, car si les timbres i, ü, ou nasalisés se rencontrent dans les patois, ils sont inconnus en français moderne et d'autre part, les graphies in, ün risqueraient fort d'être interprétées comme des équivalents de en et de œn, ce qui n'est absolument pas le cas.

Le procédé consistant à noter le caractère nasal des voyelles par l'adjonction du signe n est le plus simple mais la structure phonique des vocables africains constitue un obstacle, du fait de la fréquence des groupes consonantiques à nasale initiale en position interne ou finale et aussi de la fréquence des nasales à la finale. Comment distinguer par la graphie une voyelle nasale finale d'une voyelle orale suivie de n (Kankan, Foumban), une voyelle nasale suivie d'une consonne orale d'une voyelle orale suivie d'un groupe consonantique à nasale initiale ?

Dans le premier cas, on peut envisager soit le redoublement de n, soit l'adjonction de e muet pour montrer que la voyelle est orale et que n se prononce.

Dans le second cas, on pourrait préconiser le redoublement de n pour indiquer que la voyelle est orale, mais on arrivera pour certains mots polysyllabiques à une graphie compliquée : Bannngngté, Abonng-Mbanng.

La solution du problème ne paraît pas devoir être uniquement dans la graphie, à moins d'accepter sa surcharge pour la rendre aussi suggestive que

.....

possible. Les erreurs d'interprétation se limiteraient cependant à un minimum s'il était compris que :

1<sup>o</sup>- e après n à la finale indique que cette consonne se prononce, la voyelle précédente étant orale (Logone).

2<sup>o</sup>- èn, in ne représentent pas une voyelle nasale qui est notée en.

3<sup>o</sup>- m placé entre une voyelle et une consonne orale n'indique pas que cette voyelle est nasale mais doit se prononcer (Dibamba).

4<sup>o</sup>- ng note un phonème particulier et non la nasalité de la voyelle qui précède g.

Il ressort de ceci qu'une voyelle nasale ne peut être transcrite qu'avec l'aide de n et que am, om, èm, œm, représentent a, o, è, œ, suivis de la consonne nasale bilabiale. Il en découle également que en, opposé à èn, est identifiable en toutes positions mais que an, on, œn ne sont reconnus directement qu'à la finale. Le problème se limite donc à l'identification des voyelles an, on, œn, devant consonne, le timbre œn étant du reste assez rare.

En l'absence d'un procédé graphique adéquat, il reste à faire appel à la compréhension et à la bonne volonté des individus, sans que cela suppose de connaissances spéciales de leur part.

On remarque que d'une façon générale, la graphie voyelle - consonne nasale - consonne orale est considérée par les Européens comme la transcription d'une voyelle nasale suivie d'une consonne orale. Bangui, Ewondo sont prononcés ban-gui, éwon-do avec des voyelles nasales an et on, Nkongsamba est réalisé kon-ksan-ba avec deux voyelles nasales et une magnifique fausse coupe syllabique, sans parler de l'omission de la nasale initiale.

.....

Il serait aisé d'améliorer cette prononciation erronée en faisant comprendre que la voyelle suivie d'un groupe consonne nasale - consonne orale peut être nasalisée à condition de faire sentir la consonne nasale. Le problème serait ainsi résolu car d'une part, une voyelle nasale pertinente comporte la plupart du temps un appendice consonantique dans sa réalisation, et d'autre part, une voyelle orale placée devant un groupe consonantique à nasale initiale subit une assimilation de nasalité qui peut être assez forte pour lui donner le timbre d'une voyelle nasale proprement dite.

A. JACQUOT

O.R.S.T.O.M.